



41 rue de Fécamp
75 012 PARIS
contact@ffbs.fr
T +33 (0) 1 44 68 89 30
F +33 (0) 1 44 68 96 00

Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs
Mesdames et Messieurs les Présidents de
Comités Départementaux
Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligues

Le Secrétaire Général

www.ffbs.fr

Chers Amis,

Le Code du Sport, le Décret n° 2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport et le Décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport stipule :

qu'à partir du 1^{er} juillet 2017, les licenciés qui ont déjà présenté un certificat médical à la prise de la licence (année N) à la Fédération sont exemptés de présenter un nouveau certificat médical pendant les deux années suivantes (années N+1 et N+2) aux conditions que :

- L'intéressé remplisse le QS-SPORT Cerfa N°15699*0 et qu'il ait répondu « NON » à toutes les questions,
- L'intéressé remplisse et vous remette l'attestation datée et signée de renseignement du questionnaire sportif précédent.

Le questionnaire QS-SPORT Cerfa N°15699*0 ne faisant pas apparaître de nom et n'étant pas signé, il n'est pas nécessaire de le conserver au club.

Par contre il est obligatoire de conserver le certificat médical original et les années suivantes les attestations datées et signées par le licencié ou son représentant légal.

Ce dispositif sera à reproduire chaque année.

Dans chaque dossier de joueur vous devrez avoir un certificat médical original ainsi que les attestations pour les 2 années suivantes.

Votre attention est attirée sur le fait que :

- Lorsque le licencié n'a pas répondu « NON » à toutes les questions, il est soumis à la présentation d'un certificat médical,
- En tout état de cause, un certificat médical sera obligatoirement produit la quatrième année.

Ces informations et les documents associés sont à communiquer à vos licenciés.

En vous souhaitant un bon recrutement dans vos clubs pour la saison prochaine, veuillez recevoir, chers Amis, mes plus cordiales et sportives salutations

Thierry RAPHET
Secrétaire Général



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

ATTESTATION

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]

*atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du sportif.

Pour les mineurs :

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]

, en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM]

*, atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du représentant légal. »